

Colloque organisé le mardi 7 mars 2017 à 17h00 (Galerie des Fêtes)

« Qui sont les nouvelles féministes ? »

(seul le prononcé fait foi)

Bonjour,

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, **c'est avec grand plaisir que je vous accueille dans la Galerie des Fêtes de l'Assemblée nationale** pour ce colloque consacré aux nouvelles féministes.

Avant toute chose, **je souhaiterais remercier chaleureusement Claude Bartolone**, le Président de l'Assemblée nationale, qui a co-organisé cet événement et qui nous permet aujourd'hui de profiter de ce très beau lieu.

Je dois dire que tout au long de la législature, le **Président Bartolone** a accédé à toutes nos requêtes et a **encouragé nos initiatives**, permettant ainsi **l'affirmation du rôle de la Délégation** aux droits des femmes de l'Assemblée nationale.

Je voudrais ici le remercier pour son soutien, son amitié et pour son engagement féministe.

La création d'une « Journée internationale des droits des femmes » est **proposée pour la première fois en 1910**, par Clara Zetkin, alors présidente de la conférence internationale des femmes socialistes.

Elle est **officiellement reconnue par les Nations Unies en 1977**, et en France en 1982 grâce à Yvette Roudy à qui je veux rendre un hommage chaleureux et sincère – elle est parmi nous.

Ou en est-on aujourd'hui ?

Fondée sur une approche intégrée de l'égalité, cette XIVème législature aura été synonyme d'avancées réelles pour les droits des femmes.

La Délégation aux droits des femmes vient d'ailleurs de faire le bilan de ces avancées, dans un rapport d'information adopté il y a deux semaines.

La synthèse de ce rapport de la Délégation aux droits des femmes est disponible à l'entrée de la salle et vous pouvez y voir que les avancées ont été nombreuses : parité ; égalité professionnelle ; lutte contre les violences faites aux femmes ; nouveaux droits sociaux ; développement de l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge ; diplomatie des droits des femmes à l'international.

C'est également **pour conclure cette législature que nous avons souhaité organiser ce colloque** afin de rappeler certes les **victoires obtenues mais aussi les combats qu'il reste encore à mener**, mais surtout de mettre en valeur **l'engagement des nouvelles féministes et de leur passer le témoin.**

Cette fin de législature a évidemment pour toile de fond l'élection présidentielle. Même si notre colloque ne s'inscrit pas comme un temps de la campagne, je veux lancer un message solennel : à l'heure où les candidats passent des grands oraux sur de nombreuses causes, j'appelle chacun à s'engager de manière forte, plus forte pour l'égalité femmes – hommes. Et je souhaiterais concrètement que chacun s'engage à reconduire un Ministère des droits des femmes de plein exercice lors du prochain quinquennat.

Tous les programmes ne se valent pas. Les Glorieuses, qui interviendront tout à l'heure par la voix de Rebecca Amsellem, ont d'ailleurs mis en ligne sur leur site une étude comparative entre les programmes : n'hésitez pas à vous y rendre.

Car le féminisme n'est pas un combat obsolète ; il n'a rien d'une mode dépassée.

C'est un combat universel contre les discriminations et dominations que subissent les femmes parce qu'elles sont femmes. C'est un engagement de tous les jours pour promouvoir les droits des femmes et faire progresser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ! Et, comme le montre la présence de nos intervenantes et intervenant, que je remercie d'avoir accepté de participer à ce colloque, les jeunes aussi sont féministes !

Ces jeunes féministes s'inscrivent dans la continuité des combats d'hier, et ne manquent d'ailleurs pas de veiller au respect des droits fondamentaux précédemment acquis :

- les droits politiques, du droit de vote jusqu'à la parité qui n'est pas encore achevée – on verra en juin 2017
- les droits sociaux, notamment l'accès à la contraception et à l'avortement. La vie privée devient un enjeu politique.
- les droits économiques et l'égalité professionnelle.

Les « trois vagues » du féminisme sont également le fruit de grandes figures, des grandes femmes qui ont créé l'histoire. C'est ce que décrit l'ouvrage publié il y a quelques semaines, de Christine Bard, dans le « *Dictionnaire des féministes du 18ème au 21ème siècle*. Pour filer la métaphore, les vagues se succèdent, se superposent, s'amplifient – mais entre les vagues, il peut aussi y avoir des reflux..

Les jeunes féministes marquent également une nouvelle ère : en effet, **de nouveaux modes d'expression collective et de mobilisation sont apparus.**

La révolution numérique a ainsi permis de rénover profondément les formes du combat pour l'égalité femmes-hommes, **grâce à de nouveaux outils et à une audience démultipliée.**

Mais qui sont ces nouvelles féministes ?

Quels sont leurs combats ? Leurs actions ?

Pour répondre à ces questions, nos intervenantes et intervenant nous apporteront bien sûr leur propre expérience et nous permettront de mieux comprendre les nouveaux modèles d'engagement féministe.

Mais avant cela, je souhaiterais revenir sur ma propre expérience de Présidente de la DDF : tout au long de cette législature, les mouvements, associations féministes, jeunes et moins jeunes, nous ont aiguillonné, aidé à porter nos projets.

Les « nouvelles féministes » l'ont fait avec des **moyens d'action** souvent très réactifs, voire créatifs : recueil de témoignages *via* des *blog* ou des *tumblr*, pétitions en ligne, campagnes virales sur Internet et sur les réseaux sociaux, hackaton...

Ces modes d'actions permettent un élargissement considérable de l'audience : dès lors que l'on dispose d'une tablette ou d'un smartphone, il est désormais possible de se joindre à ces combats et de défendre ses convictions féministes d'un simple clic !:

Ce « féminisme 2.0 » développe ainsi une logique participative, horizontale, démocratique.

Et vos actions ont maintes fois prouvé leur efficacité !

Je me souviens par exemple de la **forte mobilisation des Georgette Sand**, que nous entendrons lors de la première séquence du colloque, contre la « **taxe tampon** », qui désigne le taux de TVA appliqué aux produits d'hygiène féminine, et **plus généralement contre la « taxe rose »** qui fait que les produits dit « féminins » seraient plus chers que les produits masculins : les actions menées par les Georgette Sand ont eu un véritable succès.

Elles ont permis de voter, ici, à l'Assemblée nationale, la baisse de cette taxe tampon ! Elles continuent pour que la loi soit bel et bien appliquée et évaluée.

Les associations féministes jouent ainsi un vrai rôle en amont de l'élaboration des lois, permettant de faire remonter des difficultés et des inégalités qui ne sont pas toujours simples à percevoir : le Centre Hubertine Auclert nous a alertés sur le cyberharcèlement et les difficultés à engager les poursuites.

Nous, parlementaires, nous nous nourrissons de votre travail et de vos actions, mobilisations :

- **Zéromacho** sur la lutte contre la prostitution
- le **Collectif Féministes contre le cyberharcèlement** sur le harcèlement sur Internet
- la **Fondation des femmes** sur le *revenge porn*
- les **Glorieuses** sur les inégalités de salaires
- le **blog Paye ta Schnek** sur le harcèlement de rue.

Et ce ne sont que quelques exemples !

A l'Assemblée nationale aussi, les choses évoluent. Le collectif « Chair collaboratrice » a permis de libérer la parole et contribuer à mettre en lumière le sexisme subi par un certain nombre de collaboratrices et de fonctionnaires..

A ce sujet, je souhaite une nouvelle fois remercier l'engagement de Claude Bartolone et du Secrétariat général de la Présidence qui ont accepté nos propositions pour lutter contre le harcèlement à l'Assemblée nationale. Des mesures concrètes sont actuellement en train d'être mises en œuvre.

Toutes vos actions, les témoignages recueillis, votre analyse, votre expertise sont pour nous des ressources précieuses et nécessaires !

Et les associations féministes jouent également un rôle important en aval du vote des lois, pour s'assurer de leur application et mesurer, sur le terrain, leur efficacité. Votre travail de terrain et d'alerte permanente contribue aussi à évaluer la loi et l'efficacité des politiques publiques, à porter des mesures correctives quand il le faut.

Et je ne peux m'empêcher d'y voir une **traduction concrète du « triangle de velours »**, selon l'expression consacrée d'Alison Woodward : c'est l'action conjuguée des institutions (*les DDF du Sénat et du CESE, le Haut Conseil à l'Égalité et sa présidente Danielle Bousquet, le CSEP et la Miprof*), des associations et de la recherche qui permet de faire avancer les choses !

Car, oui, les choses ont avancé !

Oui, le combat pour l'égalité a connu et connaît chaque jour de nombreuses victoires.

Oui, ces cinq dernières années ont été marquées par d'importantes avancées pour les droits des femmes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Oui, ces victoires ont été le fruit d'un travail sans relâche, d'un engagement partagé, d'un combat commun.

Oui, chacune des personnes présentes aujourd'hui a participé, d'une façon ou d'une autre, à ces victoires !

Mais je suis consciente qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous sommes toutes et tous conscient.es que rien est jamais acquis et que des reculs peuvent toujours survenir. Et je profite de cette occasion pour rappeler que les combats et les engagements qui nous unissent sont plus forts que ce qui nous divise. Il est nécessaire de créer du lien entre nous, entre chaque actrice et acteur du féminisme.

Cette unité, cette coopération, cette cohérence vont nous permettre de continuer à avancer vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Le féminisme a encore de beaux jours devant lui, la relève est assurée !

Jamais autant d'associations féministes ne se sont créées qu'au cours des dernières années et de nos jours, plus de la moitié de la population française se dit féministe.

Toutefois, au moment où je quitte la vie politique, je voudrais rappeler aux jeunes féministes, qu'il faut faire attention à ce que cette nouvelle constellation d'associations, de collectifs, de sites Internet, souvent spécialisé.e.s sur une thématique précise, ne soit pas trop atomisée, dispersée.

C'est d'ailleurs aussi pour créer du lien entre toutes les féministes, jeunes et moins jeunes, spécialisées sur un combat ou généralistes, que nous avons souhaité organiser ce colloque.

En conclusion,

Nous devons continuer à avancer ensemble, et pas seulement nous féliciter des progrès accomplis par le passé. Les victoires d'hier resteront des victoires si demain nous continuons à les défendre, sans relâche.

Mais pour parler des combats et des victoires de demain, **je vais à présent laisser la parole à « la relève »**, à ces jeunes féministes qui ont aujourd'hui accepté de nous faire part de leur expérience et de leur engagement.

Pour rythmer nos échanges, le colloque va se structurer en plusieurs étapes :

- tout d'abord trois séquence d'échanges, où à chaque fois, nous écouterons le témoignage de deux associations, suivi d'un temps de questions-réponses ;
- enfin, à la fin du colloque, le Président Claude Bartolone et la Présidente du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, Danielle Bousquet, que je tiens à saluer particulièrement pour la qualité du travail du HCE et pour son amitié, signeront la convention pour une communication publique sans stéréotype de sexe.

Je vous remercie de votre attention et, pour la première séquence du colloque, j'invite à présent Mme Marie-Ophélie Latil, du Collectif féministe Georgette Sand, et M. Frédéric Robert, de l'association Zeromacho, à me rejoindre sur l'estrade.

Je laisse à présent la parole à Mme Marie-Ophélie Latil.